

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Energie
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Graf, Maya (gp/verts, BL) SR/CE
Prozesstypen	Motion
Datum	01.01.1965 - 01.01.2024

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Energie, Motion, 2022*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Infrastruktur und Lebensraum	1
Energie	1
Energiepolitik	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Infrastruktur und Lebensraum

Energie

Energiepolitik

MOTION
DATUM: 26.09.2022
GUILLAUME ZUMOFEN

Pour compenser la **hausse des prix de l'énergie pour les ménages à faibles revenus**, la sénatrice verte Maya Graf (verts, BL) propose des «allocations énergies» ciblées. Ces **aides financières temporaires** devraient permettre de compenser le probablement doublement des prix de l'énergie à l'horizon 2023.

Le Conseil fédéral s'est opposé à la motion. D'abord, il a reconnu que la reprise économique mondiale et la guerre en Ukraine avaient renforcé l'instabilité sur le marché de l'énergie et qu'une inflation supérieure à 2.5 pour cent devait être envisagée à moyen-terme. En revanche, il a jugé que la forte volatilité des prix empêchait une intervention fédérale urgente. Dans cette optique, il a précisé que les mesures sociales cantonales et communales sont, pour le moment, en mesure d'encaisser le choc de ce renchérissement pour les ménages à faibles revenus.

La **motion** a été **rejetée** par la chambre des cantons par 26 voix contre 15 et deux abstentions. Une motion identique 22.3782 a également été rejetée par la chambre du peuple.¹

MOTION
DATUM: 26.09.2022
GUILLAUME ZUMOFEN

Depuis 2021, la hausse des prix de l'énergie grève les budgets des ménages helvétiques. Plus particulièrement, les ménages à faibles revenus affectent jusqu'à 8-10 pour cent de leur revenu aux charges liées à l'énergie. Par conséquent, il est nécessaire de **prévoir une allocation énergie**, sur le modèle des primes de l'assurance maladie, **pour les personnes à faibles revenus**. Le sénateur Carlo Sommaruga (ps, GE) propose que la possibilité d'introduire une «allocation énergie» soit ajoutée à l'ordre du jour du groupe interdépartemental sur les conséquences de la hausse des prix de l'énergie.

Le Conseil fédéral a préconisé le rejet de la motion. D'après le gouvernement, et selon les dernières conclusions du groupe de travail interdépartemental, la situation n'est pas urgente. En effet, la forte volatilité induit une trop forte incertitude quant à l'évolution future des prix de l'énergie.

A l'identique de la motion Graf (verts, BL) 22.3805, la **motion** Sommaruga a été **rejetée** par 28 voix contre 10 et cinq abstentions.²

1) BO CE, 2022, p.917

2) BO CE, 2022, p.917 (2)